



Travaux de pause par un artisan

Par **Nicole Durand**, le **27/10/2016** à **12:22**

Bonjour

un artisan à cassé l'évier à la pause. Je l'ai payé 330 euros sur internet.

J'ai pu racheter le même modèle que j'ai payé 130 euros. (Geste commercial) Quelle somme, je dois facturer à l'artisan ? 130 euros ? ou 330 ? Ou 200 euros ?

Merci pour votre réponse.

Mme Durand

Par **Visiteur**, le **27/10/2016** à **13:46**

Bonjour,

si c'est l'artisan qui l'a cassé il aurait dû le racheter lui ! ? Je ne comprends vos 200€.. ? A mon sens il vous doit le prix de celui qu'il a cassé... Que vous ayez pu en racheter un moins cher ce n'est pas son problème !